

Affaire suivie par : A. CAUDRON 06 33 87 94 12 asnd.nationale@douanes.finances.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Associations Régionales

Objet : Customs race – 2^{ème} édition

P.J. : Fiche de remboursement

La « Customs Race » est une course d'obstacles, en équipe de 4, ouverte à tous les douaniers n'ayant pas de contre-indication médicale pour la pratique de cette activité. Elle se déroulera le **26 juin 2025**. Elle se veut porteuse des valeurs communes de la douane : esprit d'équipe, solidarité, détermination, ténacité, exemplarité. La course sera donc avant tout ludique et accessible, tout en cultivant le goût de l'effort et le dépassement de soi.

Comme le cross et le tir, la « customs race » fait partie des épreuves dont les agents participants et organisateurs sont considérés comme étant en position administrative d'activité. Une note DG-RH4 sera diffusée prochainement et détaillera les conditions de participation.

<u>I – Modalités pratiques d'organisation</u>

Le nombre d'équipes est fixé à 18, soit 72 participants. Afin d'encadrer cette journée, 15 agents organisateurs seront présents dont au minimum 2 moniteurs de tir.

A – Lieu et infrastructures

La course se déroulera au lieu dit « Gajoubert » (87), situé à quelques kilomètres au nord-ouest de Limoges. Le stand de tir est aux normes FFT.

B - Transport, accueil, hébergement et restauration des participants

Transport

Il est demandé aux équipes de privilégier le covoiturage pour se rendre sur le lieu de la course.

Il n'y aura pas de service type navette entre la gare de Limoges et le lieu de la course en raison de l'éloignement et des contraintes logistiques associées. (les frais de transports sont pris en charge sur présentation de justificatifs).

Accueil

L'accueil des participants se fera le 25 juin à partir de 16h00 à la salle des fêtes de Brillac. A cette occasion, les certificats médicaux seront vérifiés. Les clés des hébergements seront distribuées et un t-shirt sera remis à chaque membre des équipes.

<u>Hébergement</u>

L'hébergement consiste en des chalets en dur de 4 personnes au village vacances Le Recloux. Ces chalets disposent de toutes les commodités. Les participants doivent prévoir draps et ou sacs de couchages (couvertures à disposition) ainsi que des serviettes.

<u>Restauration</u>

Le 25 juin au soir, un repas sera proposé aux participants à la salle des fêtes de Brillac. Les petits déjeuner du 26 et 27 juin seront au même endroit.

Le repas du 26 midi sera pris sur le lieu de la course

Le 26 juin au soir un moment de convivialité et un repas seront proposés aux participants à la salle des fêtes de Brillac.

<u>Retour</u>

Les retours des participants sont prévus le 27 juin au matin après le petit-déjeuner, restitution des clés et nettoyage des hébergements par les participants.

C- Sécurisation de la course

L'équipe organisatrice sera particulièrement attentive à la sécurité des participants durant toute l'épreuve.

Tir

L'épreuve de tir s'effectuera sous le contrôle de moniteurs de tirs douanes. Le tir sera de type FFT (voir détails en II-A-2)

Les agents de la branche surveillance habilités effectueront cette épreuve avec une arme de type HK UMP.

Les agents « AG/OPCO » ou ne disposant pas d'une d'habilitation à jour effectueront l'épreuve avec une arme de même type et dans des conditions de tir strictement prévu dans le cadre FFT.

Les armes, comme les munitions, seront fournies sur place et, en aucun cas, les participants ne doivent venir avec une arme de service ou une arme détenue à titre privé. Par ailleurs, armement et munitions seront stockés et sécurisés sur place dans des infrastructures prévues à cet effet.

Secourisme

Plusieurs organisateurs titulaires de diplômes de secourisme PSE1 et PSE2 seront sur place, du matériel de premier secours sera également présent sur site.

Moyens de communication

Des moyens de communications par radio seront mis en place sur les différents ateliers afin d'assurer la coordination et la sécurité de la course.

D - Constitution des équipes

Les équipes seront constituées de 4 participants pouvant être issus de toutes les branches de la douane. Les équipes doivent obligatoirement être mixtes. Un équilibrage du barème pourra être effectué par l'organisation pour les équipes composées d'au moins deux filles.

II- Déroulement de la course

La course d'obstacles met en compétition des équipes composées de quatre participants, qui se lancent dans un parcours chronométré d'environ 6 kilomètres et entièrement balisé. Tout au long de ce parcours, les équipes se verront confrontées à plusieurs obstacles qu'elles devront surmonter collectivement. La course est aussi jalonnée d'ateliers « bonus » qui offriront l'opportunité aux différentes équipes de gagner du temps sur le chronomètre total de la course qui déterminera le classement final.

La tenue imposée pour la course est la suivante : chaussures montantes, pantalon (type treillis, pas de jogging ni legging ou collant de course à pied), T-Shirt de l'équipe remis préalablement.

Un règlement de la course viendra détailler avec précision l'ensemble des épreuves ainsi que les méthodes de calcul de bonus temps.

A - Le parcours

1 – Les obstacles sur le parcours

Les participants devront se confronter à une série d'obstacles de franchissement de toutes sortes, sur plusieurs niveaux, ainsi qu'aux variations de la nature du sol tout au long du parcours.

2 – Les ateliers Bonus

Au cours de la course, les équipes participeront à des épreuves bonus conçues sous formes d'ateliers pour améliorer l'expérience. Un à deux organisateurs seront positionnés par ateliers afin de pouvoir les expliquer et les contrôler.

Exemples:

- Défi Tir : précision et contrôle de soi seront mis en avant. Encadrées par des moniteurs de tir douane, les équipes seront amenées à mettre en œuvre des savoirfaire qu'ils appliquent au quotidien.
- Divers défis de force et de coordination : déplacements et transports de charges différentes (dont un brancardage) toujours avec une nécessaire coopération et solidarité de l'ensemble de l'équipe.
- Défi Quiz : sur des sujets métiers et sportifs.

L'organisation se réserve le droit d'ajouter des épreuves « surprises » mais toujours ludiques, dans le respect des règles de sécurité.

Ces épreuves bonus ajouteront une dimension supplémentaire, alliant compétences physiques, mentales et d'équipe pour parfaire l'expérience des participants.

B – Calcul des points et des bonus

Lorsque la course démarrera, un chronomètre général sera déclenché. À l'approche des obstacles bonus, un second chronomètre sera activé pour mesurer le temps nécessaire pour chaque épreuve.

Plus un obstacle sera complété dans le délai imparti, plus de temps de bonus sera gagné. Ce temps de bonus sera ensuite déduit du chronomètre général, ce qui réduira le temps total de la course. En d'autres termes, plus rapidement les participants franchiront les obstacles bonus, plus le temps global de course sera amélioré.

Le chronomètre définitif réalisé par chaque équipe sera obtenu en soustrayant le temps bonus au temps général de la course.

C - Classement

Le classement sera déterminé par deux éléments cumulatifs : d'une part le temps réalisé par l'équipe sur la totalité du parcours et d'autre part, la soustraction à ce temps des « bonus temps » gagné lors des différents ateliers.

D - Remise des prix

La remise des prix s'effectuera le 26 juin au soir avant le moment de convivialité à la salle des fêtes de Brillac (remise des prix par le comité directeur ASND).

III - Modalités d'inscriptions

A -Pré-inscription :

- Inscriptions en équipes (agents relevant de la même direction) déjà constituées uniquement
- donner un nom à votre équipe

Par mail (adresse ci-dessous), en envoyant les noms prénoms des participants, résidence, et nom de l'équipe. Une sélection représentative de l'ensemble des directions douanières sera ensuite effectuée par le comité organisateur. Les équipes sélectionnées recevront en retour quatre jetons permettant à leurs membres de finaliser votre inscription en ligne.

B - Conditions:

Inscriptions sur https://gestion.asnd.fr/home

Attention : le prérequis à l'inscription en ligne étant d'être adhérent de l'ASND et d'être à jour de sa cotisation 2025 (Merci de vous rapprocher de votre correspondant local si ce n'est pas le cas, la liste des associations régionales est disponible sur la page d'accueil du site www.asnd.fr)

- être adhérent ASND à jour de cotisation
- disposer de son jeton individuel
- certificat médical de non contre indication à la pratique des courses d'obstacles
- vous acquitter des frais d'inscriptions de 40 euros par participants

Pour les pré-inscriptions ou toutes questions :

customs-race@asnd.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents.

Le président,

C. COHEN